

# ANGOR'INFO N°10

## SOMMAIRE

<b>BILAN DE LA TOURNÉE DE POINTAGE</b>	<b>p2</b>
<b>FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES FIBRES INDÉSIRABLES</b>	<b>p6</b>
<b>COMMENT CALCULER ET INTERPRÉTER UN TAUX DE CONSANGUINITÉ ?</b>	<b>p9</b>
<b>OBSERVATOIRE DES PRIX</b>	<b>p11</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA MHE, UNE MALADIE ÉMERGEANTE EN EUROPE</b>	<b>p13</b>
<b>RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS</b>	<b>p14</b>
<b>LES ÉVÈNEMENTS À VENIR</b>	<b>p15</b>

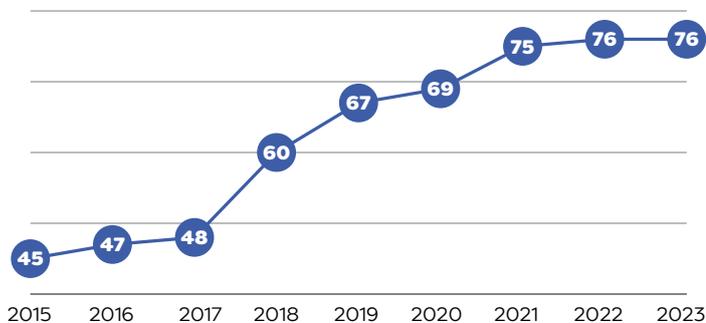


# BILAN DE LA TOURNÉE DE POINTAGE 2023

Cette année, 76 éleveurs participent au programme de sélection de la chèvre Angora dont 5 nouveaux adhérents.

Les chiffres de 2023 annoncent une stabilité sur le nombre d'élevages adhérents ainsi que le nombre d'animaux à pointer.

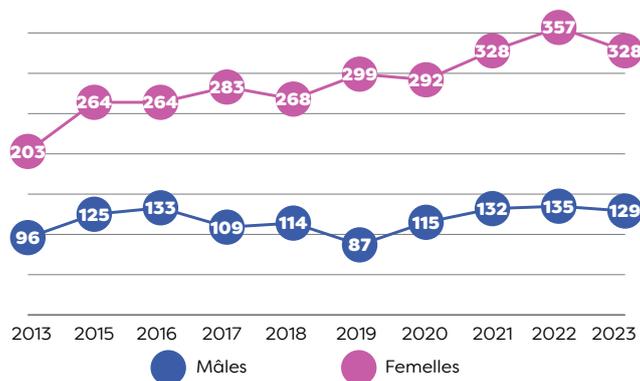
Évolution du nombre d'éleveurs entre 2015 et 2023 (+31) :



- 41 élevages ont été visités lors de la tournée dont 5 nouveaux
- 22 élevages ont réalisé les prélèvements par eux-mêmes
- 7 élevages n'ont pas eu d'animaux à pointer (dont 2 anciens Record et 1 des suites d'un incendie)
- 6 élevages sont en Angor'Tech
- 7 élevages ont démissionné (2 départs en retraite, 2 arrêts d'activités)

La tournée de pointage a eu lieu du 28 avril au 18 juillet en élevage et jusqu'au 4 août pour les prélèvements envoyés au bureau suite à l'envoi d'échantillons en dehors des dates demandées.

## Nombre de pointages réalisés depuis 2013



457 animaux ont été pointés au total (-35) dont 84% d'entre eux ont été pointés en élevage par la technicienne.

	Nombre d'animaux pointés	Par le pointeur en élevage	Sur prélèvement par l'éleveur
<b>MÂLES 18 MOIS</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>10</b>
Résultats 2022	77	67	10
<b>FEMELLES 18 MOIS</b>	<b>324</b>	<b>271</b>	<b>53</b>
Résultats 2022	333	295	38
<b>MÂLES 2 ANS ET +</b>	<b>53</b>	<b>44</b>	<b>9</b>
Résultats 2022	58	54	4
<b>FEMELLES 2 ANS ET +</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
Résultats 2022	24	22	2

Parmi ces individus, 20 ont été pointés chez les nouveaux adhérents dont 14 femelles.

Pour la deuxième année consécutive, tous les échantillons ont été transmis à la filature des saules pour la réalisation des analyses finesse et CV finesse. Ils ont été envoyés au plus tard le 26 juillet.

Les résultats nous ont été transmis fin août sous le même format que les années précédentes.

Les échantillons ont ensuite été transmis à l'INRAE de Toulouse qui a accepté, à nouveau à titre exceptionnel, de réaliser les rendements lavage pour nous permettre d'avoir des résultats car nous n'avons pas encore trouvé un autre prestataire. Ces derniers nous sont parvenus début octobre.

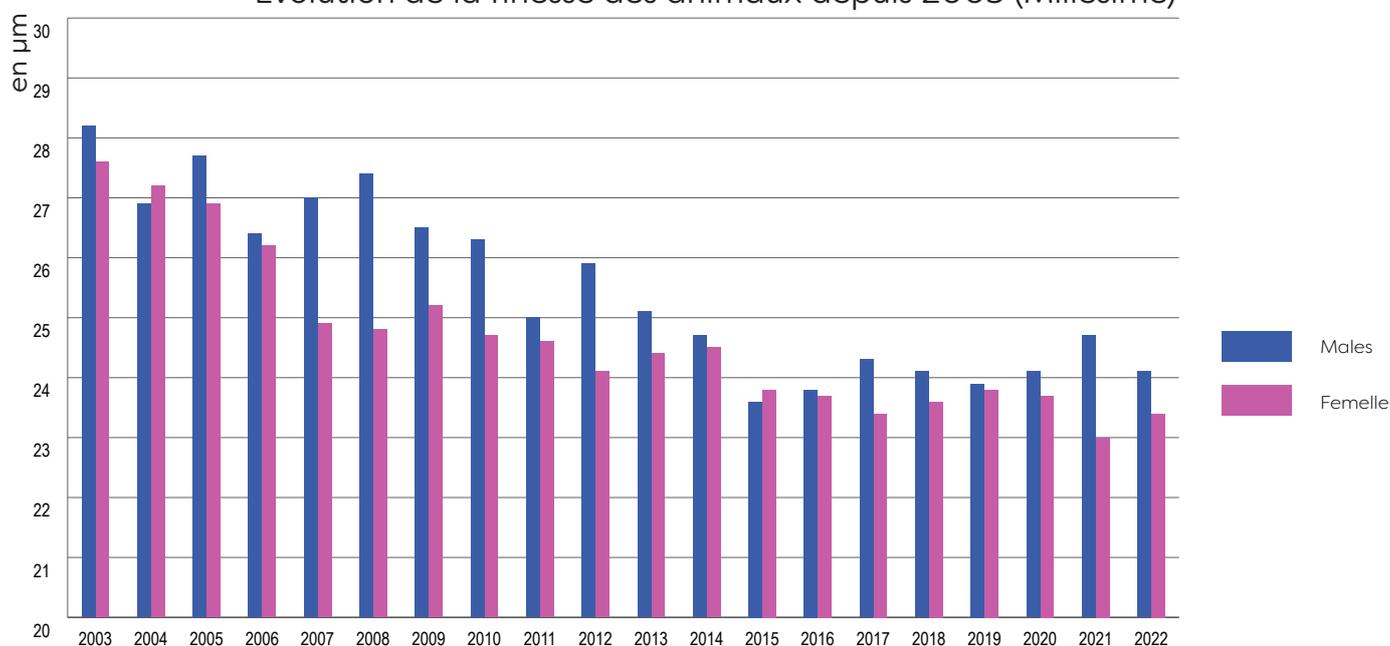


### Note de Fibres Indésirables (/45) 2023 en comparaison avec 2022 :

Millésime	Mâles 18 mois	Mâles 2 ans et +	Femelles 18 mois	Femelles 2 ans et +
<b>2023</b>	<b>44,5</b>	<b>44,4</b>	<b>43,6</b>	<b>44</b>
2022	44,4	44,2	42,3	42,8
<b>Écart-type 2023</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>2</b>
Écart-type 2022	1,4	1,8	3,5	2,5

L'évolution des fibres indésirables fait l'objet d'une analyse plus poussée dans ce numéro en page 6 à 8

### Evolution de la finesse des animaux depuis 2003 (Millésime)

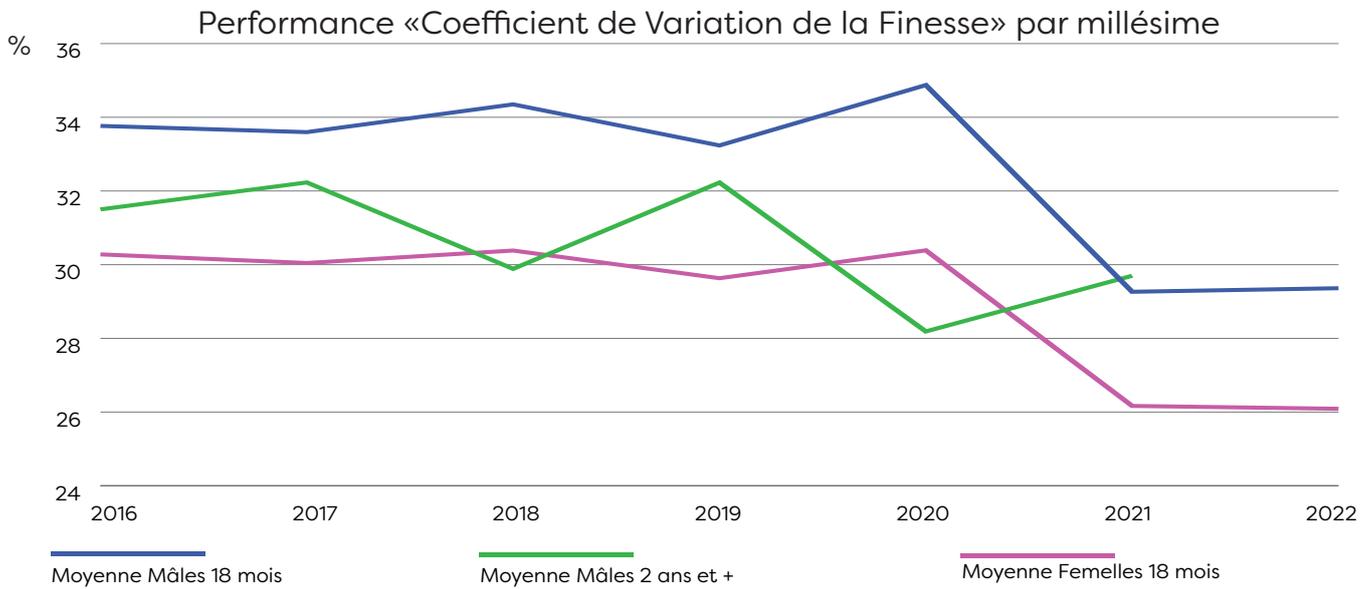


Depuis 2016, la finesse moyenne des mâles de 18 mois s'est stabilisée autour de 24 microns. La finesse moyenne des femelles s'est stabilisée, depuis 2015, autour de 23,6 microns. Dans les deux cas, les résultats de 2021 sont un peu plus éloignés de ces observations. Peut-être une exception qui pourra se confirmer au fil des années.

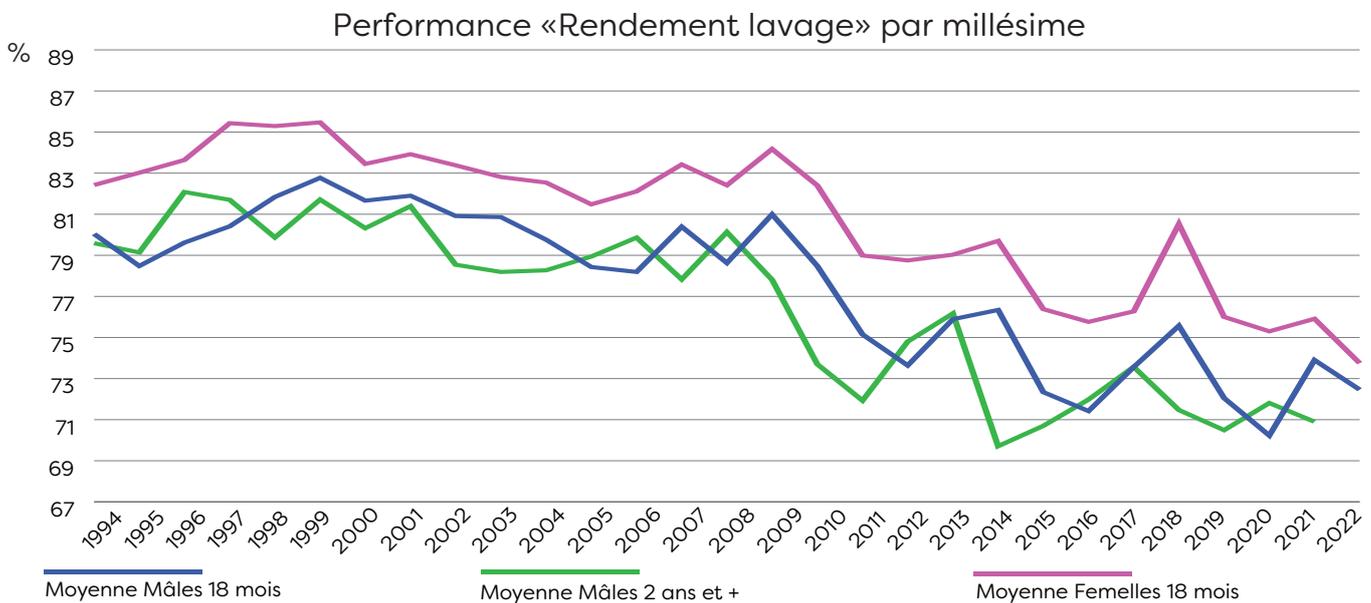
### Résultats moyens des analyses selon l'âge et le sexe (2023)

CATEGORIES	MÂLES 18 MOIS		MALES 2 ans et +		FEMELLES 18 MOIS		FEMELLES 2 ans et +		MALES 42 mois avec leurs 2 premiers pointages connus
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	
Effectif analysé	77	<b>76</b>	58	<b>53</b>	333	<b>324</b>	24	<b>4</b>	<b>32</b>
Rendement lavage (%)	73,9	<b>72,5</b>	71,8	<b>71,1</b>	75,9	<b>73,8</b>	73,5	<b>72,4</b>	<b>68,7</b>
Finesse moyenne (µm)	24,7	<b>24,1</b>	25,8	<b>27,1</b>	23,0	<b>23,4</b>	25,0	<b>24,2</b>	<b>27,5</b>
CV Finesse (%)	29,4	<b>29,4</b>	30,6	<b>28,1</b>	26,2	<b>26,1</b>	26,4	<b>25,6</b>	<b>28,2</b>

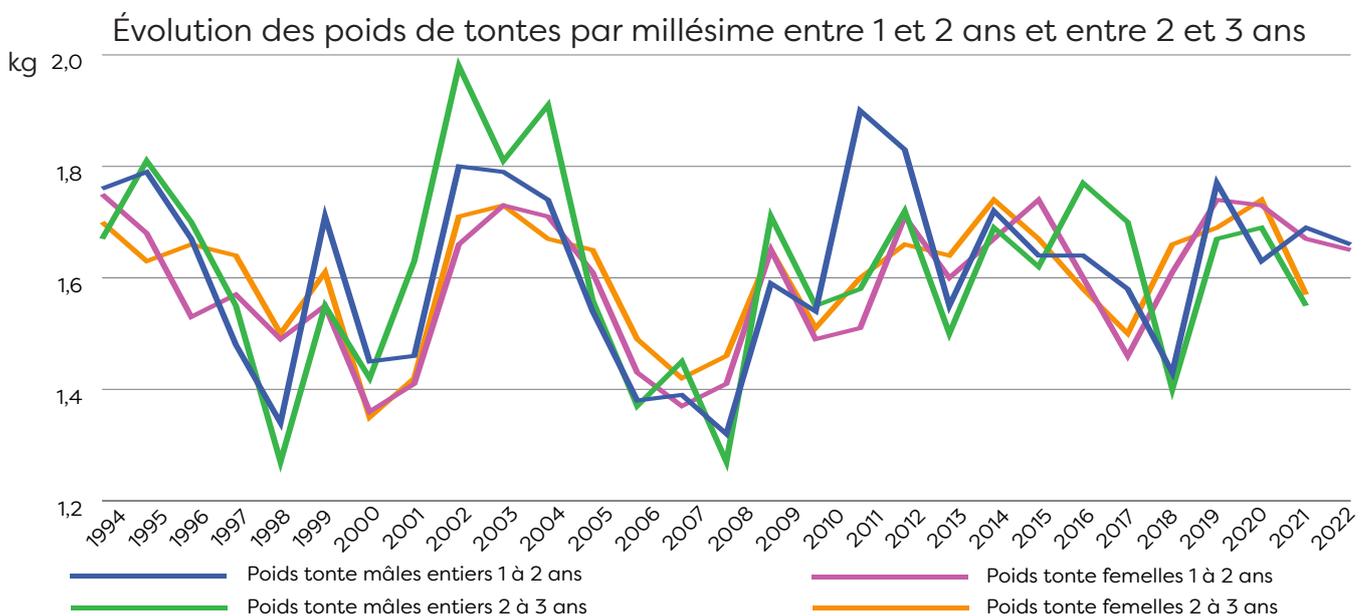
Suite aux questionnements sur la finesse des mâles 2021 pointés en 2022 à 18 mois, on peut remarquer qu'ils étaient plus grossiers à 18 mois que les années précédentes, ce que l'on peut également constater sur les 53 mâles pointés à nouveau (confirmation des résultats obtenus en 2022).



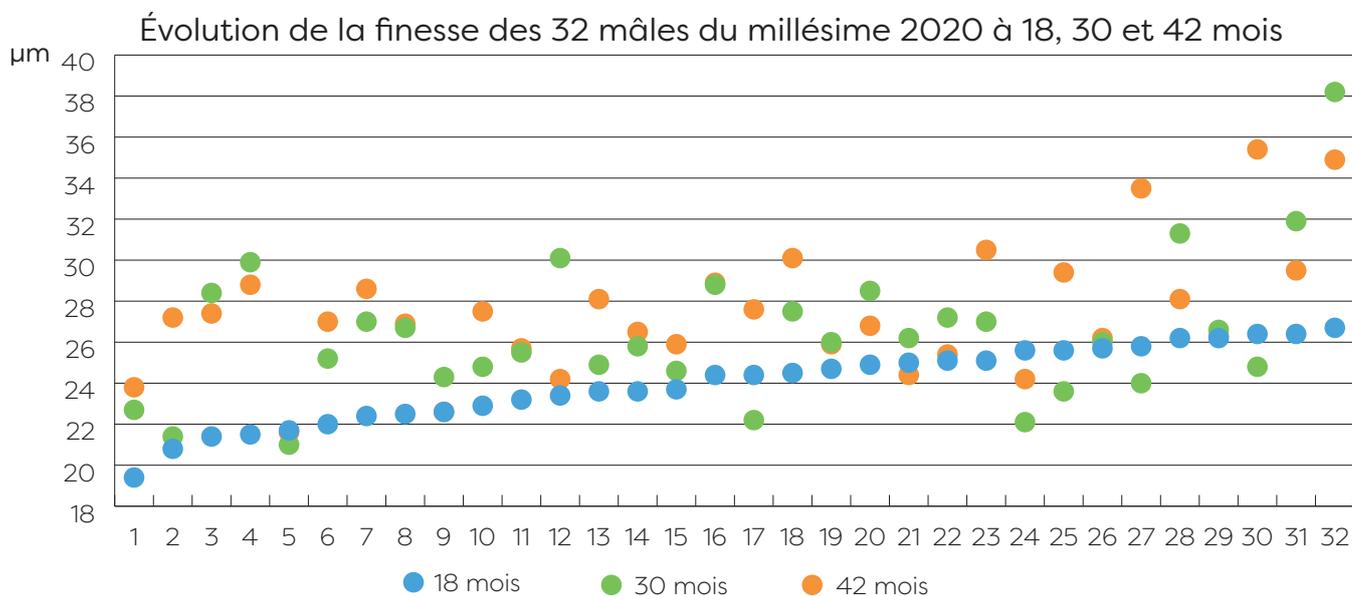
En ce qui concerne le coefficient de variation de la finesse, nous observons un travail sur ce poste avec les premières améliorations sur le millésime 2021 qui se poursuit en 2022.



Le rendement lavage est très variable d'une année à l'autre. Les changements techniques effectués au cours des 20 dernières années rendent l'analyse de l'évolution de ce caractère difficile.



Les performances poids de toison varient d'un millésime à l'autre et depuis plusieurs années nous constatons une amélioration progressive de ce caractère.



Pour l'étude sur l'évolution de la finesse des mâles entiers entre 18, 30 et 42 mois, 32 boucs ont été prélevés. Pour réaliser une analyse plus poussée, une nouvelle campagne de prélèvements des mâles de 42 mois est planifiée pour 2024.

Millésime 2020	Finesse 2021	Finesse 2022	Finesse 2023
	18 mois	30 mois	42 mois
Moyenne	24,0 µm	26,4 µm	27,4 µm
Écart-type	1,9 µm	3,5 µm	3,1 µm

**Les 32 mâles étudiés ont une finesse moyenne de 24 µm à 18 mois, de 26,4 µm à 30 mois et de 27,4 µm à 42 mois. Pour le moment, nous pouvons observer un écart moyen entre 18 et 30 mois de 2,4 µm, et de 1,1µm entre 30 et 42 mois.**

Comme l'année dernière, le catalogue des boucs reproducteurs ne contient pas les données issues des analyses (Finesse, CV Finesse, Rendement Lavage). Ce dernier est paru le 1 août avec 39 boucs de 12 élevages. Le comité de direction souhaite que les résultats des analyses disponibles début août soient diffusés sur le catalogue des boucs et qu'une mise à jour soit faite en septembre.

Les restitutions des résultats de pointage pour les éleveurs ayant envoyé leurs prélèvements à Capgènes ont eu lieu les 24, 25 et 26 octobre 2023. 5 groupes ont été constitués selon les notes de fibres indésirables des animaux et l'ancienneté des éleveurs dans la section Angora. Sur les 22 éleveurs invités, seulement 6 étaient présents. Sur les 16 qui n'ont pas assisté aux restitutions, 1 personne a eu des problèmes informatiques et 1 personne est arrivée trop tard. Pour l'année prochaine, le système des restitutions sera revu.

En 2024, des visites seront à prévoir en plus des pointages où il y a minimum 6 animaux à pointer :

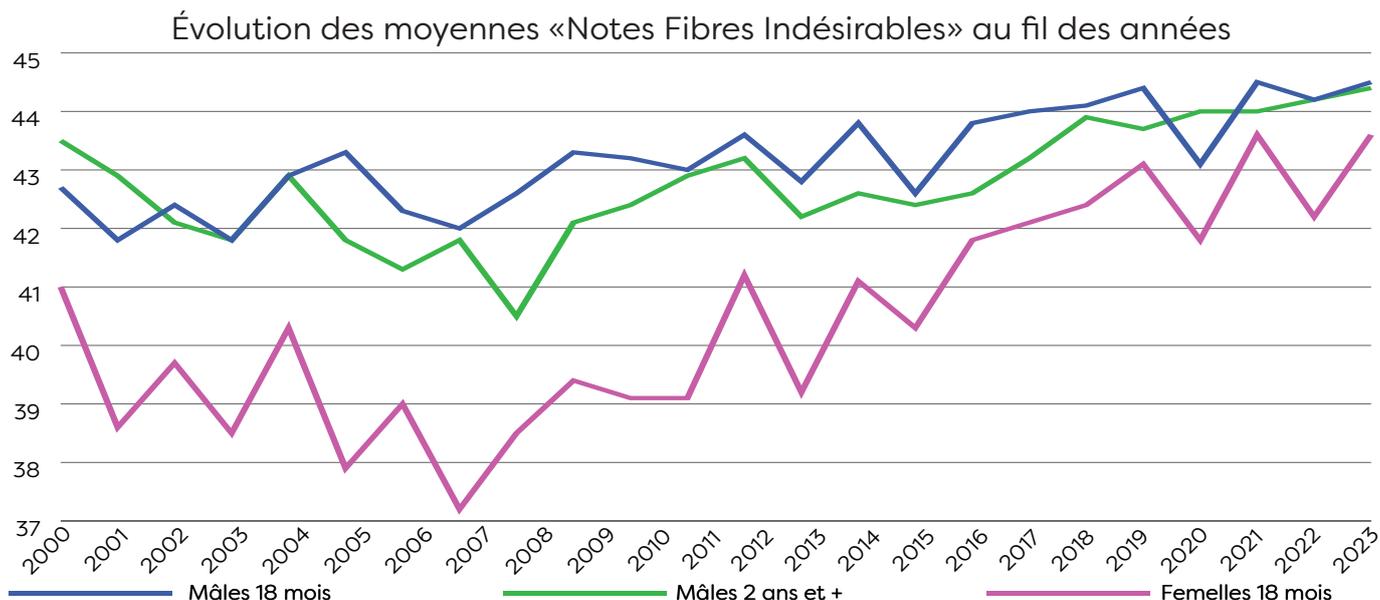
- visite des éleveurs Angor'Tech (pendant la tournée ou en dehors)
- visite des éleveurs qui ont moins de 6 animaux à pointer et pas vu ces deux dernières années

Les attentes des éleveurs n'ont pas changé. Ils recherchent toujours des conseils pour apprendre, améliorer leurs pratiques, suivre les évolutions, etc.

**Pour cela, nous sommes en train de refaire le lien avec le dossier Alimentation de l'ANECA. La prochaine fiche B-A-BA prévue sera sur le thème du choix des femelles à la reproduction.**

# FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES FIBRES INDÉSIRABLES

Suite à l'observation des notes de fibres indésirables qui varient de moins en moins au cours des années, nous avons décidé d'analyser plus en détail l'évolution de ce caractère.



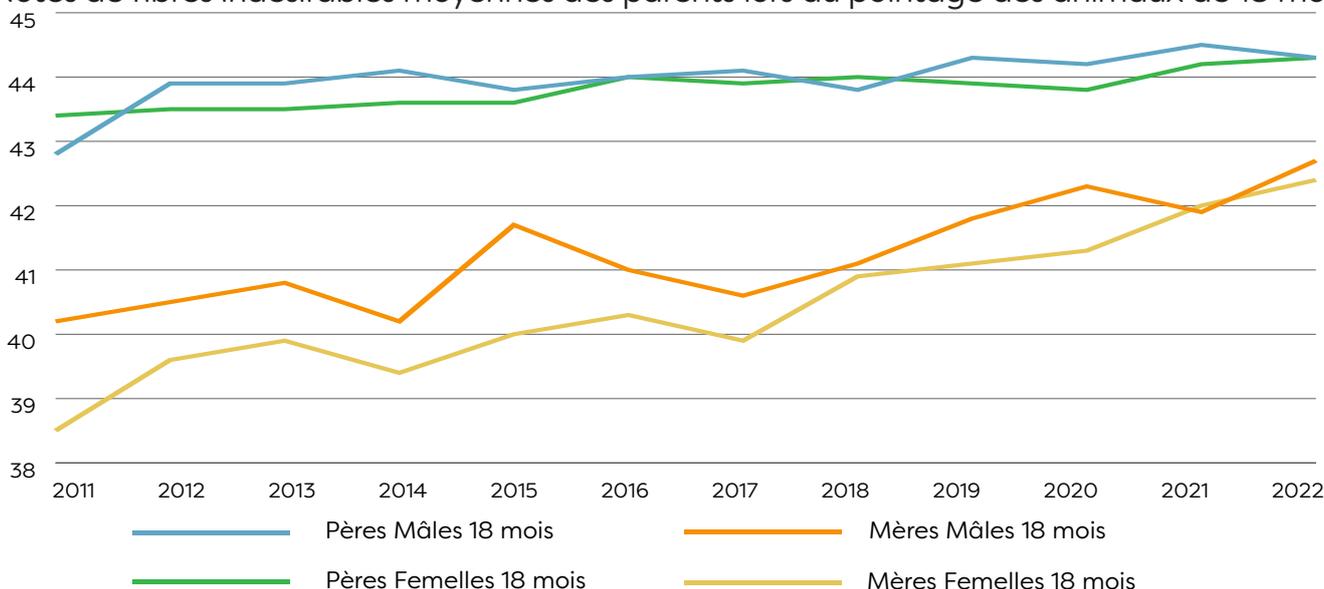
La note de fibres indésirables a été mise en place en 1995 et a changé de système de notation en 2000 à la suite du travail réalisé avec le Danemark. Cette note est construite à partir du pointage visuel des mèches de l'animal. Chaque fibre indésirable trouvée est convertie en nombre de points par zone regardée : 1 fibre hétérotypique = 1 point, 1 jarre court = 2 points, 1 jarre long = 9 points. Une fois cette conversion faite, une note est attribuée en fonction du nombre de points par zone. Cette dernière va servir à compléter la formule suivante :  $7,7 + 1,1 \times (\text{note Échine}) + 1 \times (\text{note Croupe}) + 2 \times (\text{note Flanc})$ . C'est ainsi que nous obtenons la note sur 45 avec comme objectif d'améliorer la qualité des toisons. Un animal avec une note de 45/45 est un animal qui n'a pas de fibres indésirables au moment du pointage visuel. Au fil des années, nous remarquons la disparition des jarres longs dans les toisons des animaux de 18 et 30 mois, et la présence de jarres courts de façon très rare sur ces mêmes animaux. Actuellement, ce qui fait varier les notes entre les individus est la présence plus ou moins importante de fibres hétérotypiques. (cf fiche B-A-BA : collecte des performances)

Pour rappel, l'héritabilité du caractère « Jarre Visuel », part expliqué par la génétique, est de 0.32, ce qui signifie que 68 % de la variabilité du caractère est due à des effets milieux (ex : alimentation, stress...). Il est donc possible de travailler ce caractère par le biais de la sélection.

Dans les années 2000, les éleveurs ont mis une forte pression sur les fibres indésirables et ont utilisé prioritairement des boucs bien orientés sur ce caractère : niveau des boucs à 42 soit 2 à 3 points de plus que les femelles en faisant très attention à l'absence de jarres dans les toisons de ces boucs sur le premier et le deuxième pointage.

Depuis 2010, l'effort porté sur ce caractère est moins important puisque celui-ci a atteint un niveau très intéressant et les éleveurs ont souhaité progresser sur le poids de toison en plus de l'absence de fibres indésirables : la progression est spectaculaire sur la voie femelle malgré les effets années (+ 4 points en 13 ans sur la voie femelle et +2 points sur la voie mâle).

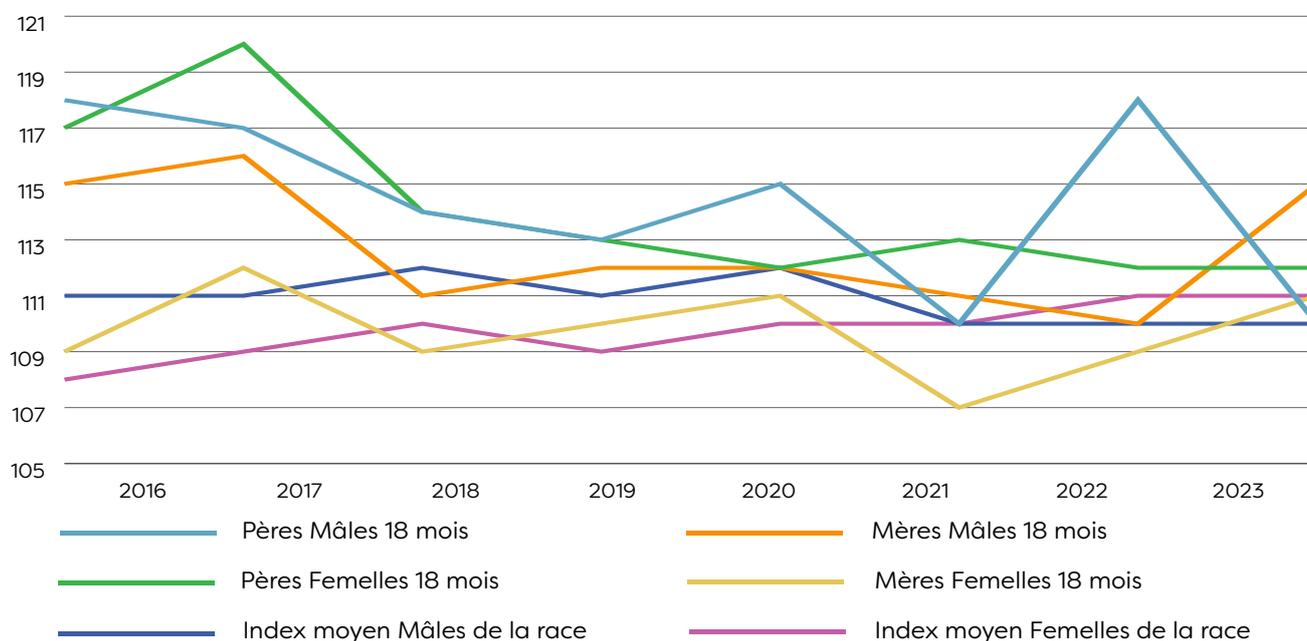
Notes de fibres indésirables moyennes des parents lors du pointage des animaux de 18 mois



Les animaux utilisés à la reproduction (pères et mères des mâles et femelles nés) sont d'un niveau encore supérieur pour les pères avec une moyenne de 44 depuis 10 ans. Nous pouvons donc conclure que les mâles avec les moins bonnes notes ne sont pas utilisés pour la reproduction.

Le niveau des mères des boucs et chevrettes utilisées augmente progressivement avec la même courbe que les femelles pointées à 18 mois avec une attention plus poussée sur les mères des boucs.

Index Fibres Indésirables moyen des parents lors du pointage à 18 mois par rapport au niveau de la race.



Le niveau génétique des mâles reproducteurs et des mères à boucs est supérieur ou au moins équivalent au niveau racial. En revanche, le niveau génétique des mères à chevrettes est similaire au niveau des femelles de la race.

Que ce soit par les performances et par les index, l'absence de fibres indésirables est un critère de choix important pour la mise à la reproduction et le renouvellement. Le progrès obtenu est rapide et actuellement les toisons ne posent plus de problèmes pour la transformation au niveau des jarres.

Les seuils d'interprétation de cette note, par rapport à la population Angora à l'heure actuelle, sont :

	Bon	Moyen	Mauvais
Mâles (18 et 30 mois)	44 et 45	42 et 43	<42
Femelles (18 mois)	43 et +	40 à 42	<40

La variabilité sur ce caractère devient faible et la recherche d'amélioration génétique devient donc compliquée en l'état actuel. L'objectif recherché est dorénavant de maintenir le niveau obtenu.

Nous avons donc cherché d'autres critères pour aller plus loin dans l'analyse des fibres indésirables en essayant d'exploiter les résultats des analyses OFDA utilisés pour la finesse soit 4 522 mesures depuis 2012.

 La première hypothèse était de travailler sur le pourcentage de fibres grossières (% de fibres ayant un diamètre supérieur à 45 microns ou % de fibres ayant un diamètre supérieur à 60 microns)

Caractères	Moyenne et écart type	Héritabilité	Répétabilité
Taux > 45 microns	1,6 +/- 1,9	0,21	0,32
Taux > 60 microns	0,3 +/- 0,4	0,18	0,21

Ces deux caractères présentent plusieurs inconvénients :

- Peu fréquents sur les analyses des animaux à 18 mois : faible moyenne
- Distribution non normale de ces caractères ce qui rend l'estimation des valeurs génétiques complexes
- Dimension génétique modérée (0.20 héritabilité)
- Variables très fortement corrélées avec la finesse donc la sélection sur la finesse a déjà un impact positif sur ces caractères
- Peu corrélés avec la note sur 45

 La deuxième hypothèse qui a été retenue et analysée, est le degré de frisure car les jarres sont des fibres raides avec un degré de frisure de 0% et les fibres hétérotypiques sont plus raides que les fibres normales. Ce paramètre peut être calculé à partir des échantillons analysés avec l'OFDA.

Caractères	Moyenne et écart type (%)	Héritabilité	Répétabilité
Frisure moyenne	24,1 +/- 4,1	0,43	0,58
Taux fibres non frisées 0%	2,4 +/- 0,6	0,38	0,48
Taux fibres peu frisées 5%	17 +/- 3,4	0,44	0,66
Taux fibres faiblement frisées 10%	31 +/- 5,7	0,46	0,62

Le degré de frisure est variable et présente une distribution normale, héritable et très répétable. Cette variable est de plus faiblement corrélée avec la finesse et plutôt bien corrélée avec la note sur 45 et la forme de mèche.

Le comité de direction souhaite poursuivre l'analyse pour imaginer une utilisation à terme en sélection de ce caractère en lieu et place des fibres indésirables visuelles. Si les résultats sont pertinents et avec un peu de patience, nous aurons un nouveau caractère qui permettra d'approfondir et de poursuivre le travail de sélection déjà effectué.





## COMMENT CALCULER ET INTERPRÉTER UN TAUX DE CONSANGUINITÉ ?

La consanguinité est le résultat de l'accouplement de reproducteurs apparentés.

Son utilisation peut avoir des conséquences défavorables avec l'accumulation dans le génotype de l'animal de gènes indésirables et leur expression.

Pour la mesurer, il faut connaître les générations, ce qui est indispensable pour estimer au mieux le coefficient de consanguinité.

Pour répondre à vos questions sur le calcul de la consanguinité pour des nouveaux animaux, je vous transmets une méthode pour calculer une consanguinité sur 3 générations et plus. Le résultat reste moins précis que la version transmise en avril qui utilise tous les animaux enregistrés depuis 1970 dans la chaîne génétique angora française et donc qui tient compte de toutes les généalogies connues.

### Consanguinité entre une femelle et un mâle

Femelle	Mère	Grand-mère maternelle
		Grand-père maternel
	Père	Grand-mère paternelle
		Grand-père paternel
Mâle	Mère	Grand-mère maternelle
		Grand-père maternel
	Père	Grand-mère paternelle
		Grand-père paternel

S'il y a un ancêtre commun, compter le nombre de générations (n) de chaque côté. Puis compléter la formule  $(0.5^{n+n+1}) \times 100$ .

### Exemple n°1 : calcul avec 3 générations connues avec 1 ancêtre commun

#### Consanguinité entre Toupie et Rosty

Toupie	Pâquerette	Tulipe
		Oscar
	Chocolat	Fraise
		Loustic
Rosty	Utopie	Neige
	Mystère	Chocolat
		Clochette
		Filou

- Nombre de générations côté femelle : 1
- Nombre de générations côté mâle : 2
- Calcul :  $(0.5^{1+2+1}) \times 100 = 6.25$
- Taux de consanguinité du Produit : 6.25 %

### Exemple n°2 : calcul avec 4 générations connues et 3 ancêtres communs

#### Consanguinité entre Toupie et Rosty

Toupie	Pâquerette	Tulipe	Jonquille
		Oscar	Rasta
	Chocolat	Fraise	Neige
		Loustic	Simba
			Tagada
			Tigrou
Rosty	Utopie	Neige	Câline
		Chocolat	Polux
	Mystère	Clochette	Olympe
			Moka
			Fraise
			Loustic
	Filou	Lune	
		Simba	
		Cannelle	
		Rocket	

	Ancêtre commun 1	Ancêtre commun 2	Ancêtre commun 3
Nombre de générations côté femelle	1	3	3
Nombre de générations côté mâle	2	2	3
Calcul	$(0.5^{1+2+1}) \times 100 = 6.25$	$(0.5^{3+2+1}) \times 100 = 1.56$	$(0.5^{3+3+1}) \times 100 = 0.78$
Taux de consanguinité entre Toupie et Rosty	$6.25+1.56+0.78 = \mathbf{8.59\%}$		

Voici l'interprétation des taux de consanguinité pour la race :

- Jusqu'à 3 % : très faible consanguinité
- De 3.1 % à 6.2 % : consanguinité faible
- De 6.3 % à 9.4 % : consanguinité moyenne
- De 9.5 % à 12.5 % : consanguinité proche > à éviter ou avec précaution (pas des années de suite)
- De 12.6 % à 25 % : fortement déconseillé
- Au-dessus de 25 % : très fortement déconseillé

## OBSERVATOIRE DES PRIX

23 éleveurs ont répondu au questionnaire « Points sur les tarifs des animaux Angoras pratiqués en 2022 ». Parmi eux :

- 6 n'ont ni acheté, ni vendu d'animaux
- 7 n'ont pas acheté d'animaux mais en ont vendu
- 9 ont acheté des animaux mais n'en ont pas vendu
- 1 a acheté et vendu des animaux

	Prix mini	Prix maxi	Prix moyen
Mâle castré 0 - 6 mois	100 €	300 €	170 €
Mâle castré 6 - 18 mois	75 €	400 €	240 €
Mâle castré 18 - 30 mois	50 €	350 €	210 €
Mâle castré 2 ans et demi - 5 ans	150 €	300 €	230 €
Mâle castré plus de 5 ans	150 €	200 €	175 €

Mâle entier 0 - 6 mois			
Mâle entier 6 - 18 mois (avant pointage)	700 €	770 €	730 €
Mâle entier 18 - 30 mois (avec 1 pointage)	700 €	750 €	720 €
Mâle entier 2 ans et demi - 5 ans	300 €	750 €	550 €
Mâle entier plus de 5 ans	115 €	339 €	235 €

Femelle 0 - 6 mois	250 €	380 €	340 €
Femelle 6 - 18 mois (avant pointage et reproduction)	300 €	450 €	360 €
Femelle 18 - 42 mois (avec pointage et prête à la mise à la reproduction)	200 €	450 €	340 €
Femelle 3 ans et demi - 5 ans n'ayant jamais mis-bas	200 €	420 €	320 €
Femelle ayant 1 ou 2 mise(s) bas	150 €	450 €	275 €
Femelle ayant eu plus de 2 mises-bas ou plus de 7 ans	100 €	326 €	180 €
Femelle gestante			

Peu d'animaux ont été achetés hors d'élevages Capgènes. Globalement, les prix de vente augmentent en fonction du niveau génétique moyen du troupeau.

Les prix sont principalement fixés en regardant la génétique, la qualité et quantité de la toison, l'état sanitaire et l'âge des animaux. Comme les réponses étaient libres, voici ci-après les réponses regroupées par thème. En ce qui concerne notre question sur la quantité de toison sur l'animal au moment de la vente (pleine toison, juste tondu, etc), 12 éleveurs sur 23 en tiennent compte dans le prix de vente.

Critères regardés pour fixer un prix	Nombre d'éleveur qui le regarde
Génétique dont index	15
Qualité de toison (finesse, etc)	10
Santé / État sanitaire	9
Âge	6
Quantité de toison	6
Gabarit	5
Sexe	4
Origines / Généalogies	3
Coup de cœur / Aspect physique	2
Caractère de l'animal	1
Issu d'un élevage en agriculture biologique	1
Conditions de départ (vermifugé, paré)	1
Selon propre avis	1
Ancienneté du vendeur	1
Rusticité	1

## Disponibilité des animaux

Sur les 23 éleveurs ayant répondu au questionnaire, 10 personnes ont du mal à trouver des animaux Angora. Parmi les animaux difficilement accessibles selon eux, il y a :

- Mâles reproducteurs avec du potentiel génétique, peu de consanguinité et proche géographiquement de l'élevage
- Femelles, avec encore plus de difficultés pour des jeunes femelles (2 à 4 ans)

Pour pallier à ça, un éleveur a réservé un an à l'avance des reproducteurs.

8 d'entre eux ont des demandes d'achats d'animaux auxquels ils ne peuvent pas répondre pour plusieurs raisons :

- Ils sont en agrandissement de troupeau
- Ils n'ont pas d'animaux à vendre
- Ils ont déjà tout vendu

Les jeunes éleveurs ont donc du mal à trouver des femelles pour constituer ou agrandir leur troupeau. L'une des solutions pourrait être effectivement de proposer aux futurs éleveurs des descendants d'animaux mis à la reproduction en plus des besoins de renouvellement de l'élevage après le sevrage. Pour faciliter les ventes, Capgènes dispose d'une plateforme de vente des reproducteurs ouverte à tous les éleveurs adhérents pour faire connaître les animaux disponibles à la vente : [capgenes.com/vente-reproducteurs](https://capgenes.com/vente-reproducteurs)

Toutes ces informations sont des observations permises grâce aux personnes qui ont répondu au questionnaire. **Elles ne sont en rien des références tarifaires.**





## PRÉSENTATION DE LA MHE, UNE MALADIE ÉMERGENTE EN EUROPE

La France est actuellement confrontée à une épidémie de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE), touchant principalement l'Ouest du pays. Le virus a été introduit sur la même période en Sardaigne, en Sicile et dans le sud de l'Espagne fin 2022 puis s'est propagé dans le reste de l'Espagne et au Portugal avant d'atteindre les Pyrénées en septembre 2023.

Depuis l'apparition des premiers cas, plus de 3600 foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) ont été déclarés dans plusieurs départements. De très nombreux élevages et de nombreux bovins sont fortement atteints cliniquement. Une mortalité associée est également observée dans de nombreux élevages.

La MHE est biologiquement similaire à la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) mais elle affecte principalement les bovins, avec des symptômes proches de la FCO. Le virus est transmis par des moucheron piqueurs (culicoides), et il n'existe pas de vaccin spécifique contre le sérotype actuel (sérotype 8 de la MHE).

Les principaux signes cliniques de la MHE observés en Bovins pouvant entraîner la mort de l'animal sont une association de ces signes cliniques :

- Anorexie, abattement
- Congestion, ulcères des lèvres / dans la bouche
- Congestion, pétéchies, érosions / ulcères / croûtes sur le mufle
- Érosions / ulcères / croûtes / pétéchies au niveau de la mamelle
- Boiterie, démarche raide
- Conjonctivite / Larmoiement / Yeux exorbités
- Ulcère dans la gueule, prolapsus lingual (langue qui pend comme un chien)
- Œdème péri-oculaire / Jetage nasal ou Œdème et / ou congestion des bourrelets coronaires associés à une boiterie ou Œdème pâturons, boulet, canon, carpe / jarret

**Les ovins, les caprins et les camélidés peuvent être infectés sans développer de symptômes**, tandis que l'impact sur les cervidés européens reste incertain.

La réglementation de l'UE classe la MHE en catégories D et E, ce qui implique des obligations de surveillance, de signalement et des restrictions de mouvements à l'échelle européenne pour les éleveurs. Cette gestion relève de la responsabilité de l'État.

La détection de foyers de MHE entraîne des mesures de lutte et de prévention spécifiques dans un rayon de 150 km autour des foyers. Cette zone réglementée est visualisable avec une mise à jour hebdomadaire sur le site suivant : [agriculture.gouv.fr/mhe-la-maladie-hemorragique-epizootique](https://agriculture.gouv.fr/mhe-la-maladie-hemorragique-epizootique)

# RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

Cette année ce sont 4 évènements qui ont mis en avant la filière mohair et la chèvre Angora :



Les journées races locales qui se sont déroulées le 5 et 6 janvier 2023 chez notre présidente Sandra Hobeniche



Le salon international de l'Agriculture, du 25 février au 5 mars 2023, avec notamment la présentation de la filière laine commune avec la filière ovine

Les journées de septembre dont celle du 11 septembre avec la présentation de Capgènes puis l'Assemblée Générale de l'ANECA



Capr'innov, les 22 et 23 novembre derniers, avec la présence de 3 éleveurs qui ont représenté la filière avec la présence de produits à défaut d'avoir des animaux.



## Mot de la présidente de l'ANECA : Marie-Claire DEGROOTE

Cette année, l'ANECA a décidé d'associer Capgènes à notre Assemblée Générale de septembre 2023.

Ce format a permis aux nouveaux éleveurs, de découvrir Capgènes et l'étendue de ses actions au profit de la filière et pour les éleveurs en place, de soulever des questions techniques plus poussées.

Notre objectif commun est d'organiser des actions en faveur de la promotion de la filière au travers d'événements d'envergure :

- Salon International de l'Agriculture : 2ème édition en 2023 de notre défilé ! Les éleveurs des 2 structures de promotion (Mohair Des Fermes de France et Mohair de nos chèvres) ont répondu présent pour assurer les permanences et organiser/participer au défilé. La prochaine édition sera organisée en 2025.
- Capr'inov 22-23 nov 2023 à Niort : Dominique Guérin, Président de Mohair de nos chèvres, ainsi que les éleveuses Amandine Boiron et Isabelle Taillard ont représenté la filière..

A noter que c'est à titre gracieux que Capgènes nous accueille sur ces salons !

Cette année nous nous sommes orientés vers la mise à jour des données techniques avec Henriette Coursange afin d'actualiser les données de 2011.

Cette action fait l'objet d'un cofinancement par Capgènes et l'ANECA.

Pour en savoir plus : [aneca-mohair.com/bilan-technico-economique](http://aneca-mohair.com/bilan-technico-economique)

La séance s'est terminée autour d'un apéritif offert par Capgènes et l'Aneca ce qui a permis de poursuivre les discussions entre éleveurs et représentants des structures.

Le bilan de ce nouveau format a été très positif et nous l'espérons sera reconduit l'année prochaine.

L'ANECA renouvelle ses remerciements à Capgènes pour son rôle précieux dans nos actions de reconnaissance de la filière.



## Mot de la présidente de Capgènes : Sandra Hobeniche

Le comité de direction de CAPGENES a décidé de remplacer sa réunion de septembre, que l'on réalise à CASTRES en même temps que nos réunions de structures et l'AG de l'ANECA, par une réunion d'information sur les services que propose CAPGENES, les actions en cours et les salons où la filière Mohair est représentée. Cette réunion nous a permis de venir à la rencontre des porteurs de projet et des éleveurs présents. Ce temps d'échange nous a semblé important et on remercie l'ANECA pour cette collaboration. Un projet de réunion annuelle entre les deux structures, ainsi que l'ANECA et CAPGENES est en train de se mettre en place, pour que l'on puisse faire circuler les informations et les problématiques que l'on peut rencontrer. C'est ensemble que nous pourrions prendre des directions qui mèneront notre filière à continuer de nous rendre si fiers. À tous, bonnes ventes de fêtes de fin d'année.

## LES ÉVÈNEMENTS À VENIR



**11 et 12 janvier 2024 :**

Journées races locales accueillies par l'association de la Chèvre des Fossés



**24 février au 3 mars 2024 :**

Salon International de l'Agriculture



**N'oubliez pas !**

Le groupe facebook « la communauté des éleveurs de chèvres Angora » est là pour vous permettre d'échanger entre éleveurs.